Protocole Sanitaire

I) Règlement sanitaire général

A) Port du masque obligatoire

Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans (doctrine médicale de la commission médicale de la Ligue Nationale de Basket) à tout moment dans l'enceinte du Palais des Sports ainsi que dans la file d'attente permettant d'accéder à l'enceinte.

Toute personne non munie d'un masque se verra proposer la possibilité d'en acheter auprès de la boutique du Club. Toute personne refusant de porter le masque se verra purement et simplement refuser l'accès à l'enceinte.

Chaque prestataire devra fournir des masques en quantité suffisante à ses collaborateurs.

Chaque salarié et intervenant rattaché au SLUC Nancy Basket se verra remettre des masques en quantité suffisante par le Club.

B) Gel hydroalcoolique

Des bornes de gel hydroalcoolique seront installées en différents points de la salle (portes d'accès, coursives, sanitaires, points de vente, salons réceptifs, accès espaces clos, etc…) et devront être utilisés par chaque personne.

Pour les postes de travail, des flacons de gel hydroalcoolique seront mis à disposition.

C) Accès à l'enceinte

Les plans d'accès sont détaillés au sein de chaque sous section pour les publics suivants :

- Accès joueurs et entraîneurs du SLUC Nancy Basket depuis le parking - joueurs
- Accès joueurs, entraîneur et staff sportif de l'équipe visiteurs depuis le parking joueurs.
- Accès salariés du SLUC Nancy Basket depuis l'entrée Administration
- Accès arbitres et OTM depuis le parking joueurs
- Accès spectateurs VIP
- Accès spectateurs Grand Public (décomposé en 3 entrées)

D) Affichage / Communication

Dès l'accès au site et en différents points (coursives, hall d'accueil, salons réceptifs, entrée espaces clos, etc), un affichage sera mis en place pour rappeler les mesures sanitaires applicables (port du masque obligatoire, mesures barrières, distanciation physique, lavage des mains).
Les mesures sanitaires seront aussi adressées par mail en amont des rencontres et communiquées sur le site internet du Club. Des messages vocaux de rappel seront aussi adressés par le speaker et/ou le responsable de la sécurité privée.

E) Nettoyage

Un nettoyage et une désinfection des espaces seront réalisés avant l'accès du personnel et du public au Palais des Sports.

Un nettoyage des zones critiques sera réalisé pendant la rencontre (notamment les sanitaires).

Les portes resteront ouvertes sous réserve de la règlementation et de leur contrôle afin d'éviter qu'elles soient touchées.

Les espaces clos seront aérés.

F) Distanciation physique

La distanciation physique doit être respectée.

Les rassemblements statiques du public seront évités autant que possible avec la consigne récurrente de circulation des spectateurs vers leurs places ou espaces.
Les réunions entre prestataires se tiendront dans le respect des distances physiques et en cercle restreint.

Les escaliers seront la voie d'accès aux tribunes sauf pour les PMR et les éventuelles prises en charge médicales pour qui l'accès par l'ascenseur restera possible avec un maximum de deux personnes.

Le non respect des mesures barrières entraîneront l'arrêt de l'événement.
La jauge d'accueil de la salle est limitée à 800 personnes.

Les distances sociales seront respectées en tribunes avec la règle de deux sièges libres entre les personnes ou les groupes de personnes venant ensemble, dans la limite de 6 personnes par groupe et la non utilisation d'un rang sur deux dans les travées. Tous les spectateurs seront assis.

II) Accueil du public soir de match

A) Achat des titres d'accès

Compte tenu de la limitation de la jauge à 800 personnes, l'accès à la salle sera réservé aux partenaires et abonnés du SLUC Nancy Basket, dans la limite de ladite jauge.
Aucune vente au guichet ne sera donc effectuée.

Un email sera adressé à chaque abonné et à chaque porteur de billet en amont du match afin de leur envoyer les informations utiles, les rappels des protocoles sanitaires et le programme de match. Ces mêmes éléments seront visibles sur le site internet du Club.
Un affichage des informations utiles et des protocoles sanitaires sera également mis en place en divers points de la salle. Les consignes seront aussi rappelées par le biais d'annonces micro (speaker et/ou Responsable de la sécurité privée) pendant la rencontre.

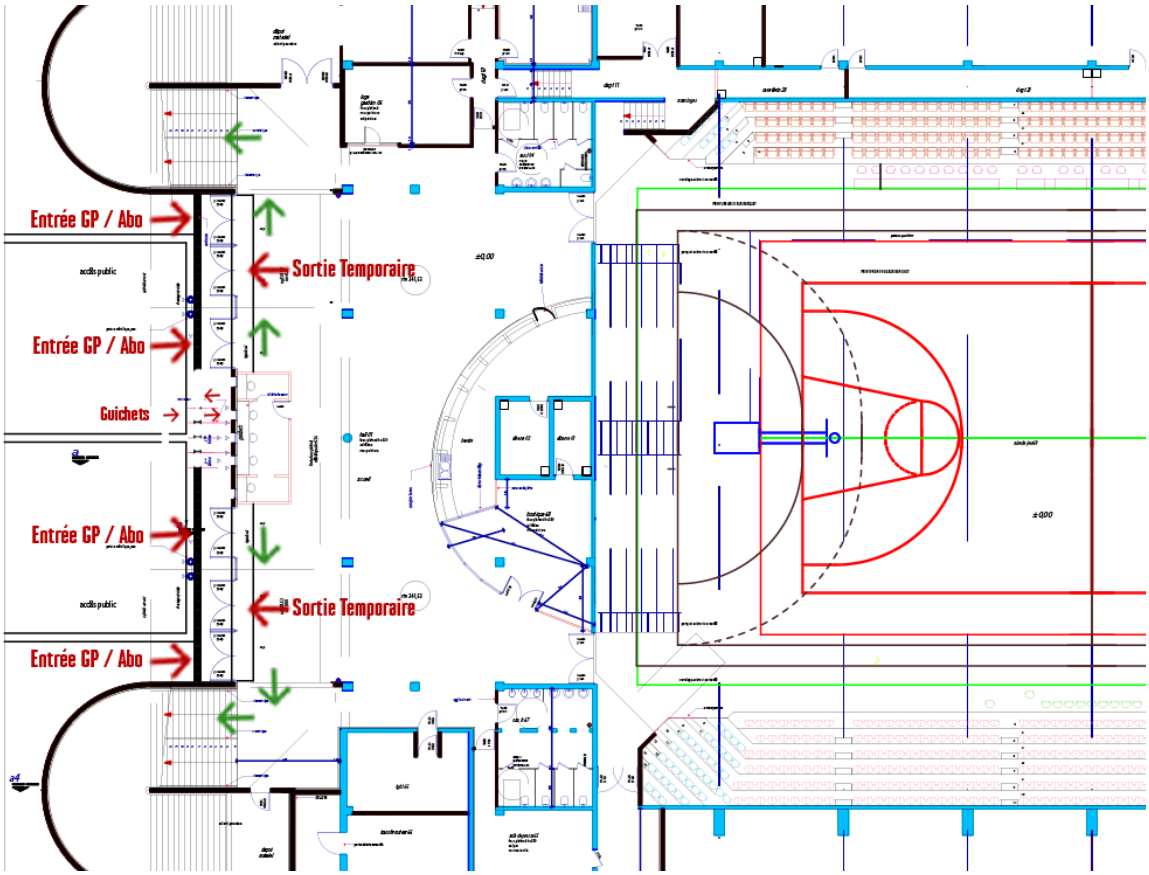

B) Accès à la salle spectateurs Grand public

Les portes seront ouvertes au public 1 heure avant le coup d'envoi du match.

Chaque personne accédant à la salle possède un titre d'accès nominatif et le système de billetterie électronique permet d'avoir un suivi de l'horaire d'entrée dans la salle du porteur.

L'entrée à la salle du grand public (abonnés et porteurs de billets) se fera par les trois entrées dédiées à cet effet sur l'esplanade. Les entrées sont identifiées par catégories. Mise en place et contrôle des distanciations physiques au sein de la file d'attente et port du masque obligatoire dès l'arrivée dans cette zone.

L'entrée dans la salle se fera sous réserve de port du masque. Un masque a été offert à chaque abonné lors de leur souscription à l'abonnement.
Toute personne non porteuse d'un masque aura la faculté d'en acheter un. A défaut l'accès à l'enceinte lui sera purement et simplement refusé par l'agent de sécurité qui contrôle le titre d'accès.

Les éventuelles sorties après entrées se feront par le biais des deux autres portes dédiées à cet effet donnant sur l'esplanade. Un fléchage sera mis en place.

Des bornes de distribution de gel hydroalcoolique seront installées aux portes d'entrées.

Une fois dans le hall d'accueil, les spectateurs se dirigeront vers les travées par les escaliers.
Accès PMR via ascenseur côté entrée administration avec également présence d'une borne de distribution de gel hydroalcoolique.

Les distances sociales seront respectées en tribunes avec la règle de deux sièges libres entre les personnes ou les groupes de personnes venant ensemble, dans la limite de 6 personnes par groupe et la non utilisation d'un rang sur deux dans les travées. Tous les spectateurs seront assis.

Des bornes de gel hydroalcoolique seront installées en différents points de la salle et au niveau des sanitaires.

Accès réglementé aux sanitaires avec affichage à l'entrée du nombre maximum de personnes en simultané selon leurs dispositions respectives.
Les sanitaires seront désinfectés avant et après la rencontre ainsi qu'au cours du 1er et 3ème quart temps du match.

A la mi temps les sorties temporaires du Palais des Sports se feront par les 6 portes dédiées à cet effet côté esplanade.

Selon l'affluence au sein du Palais des Sports les sorties définitives à l'issue de la rencontre se feront soit de façon globale par les 6 portes dédiées à cet effet côté esplanade soit par bloc de tribunes identifiées par les 6 portes dédiées à cet effet côté esplanade.

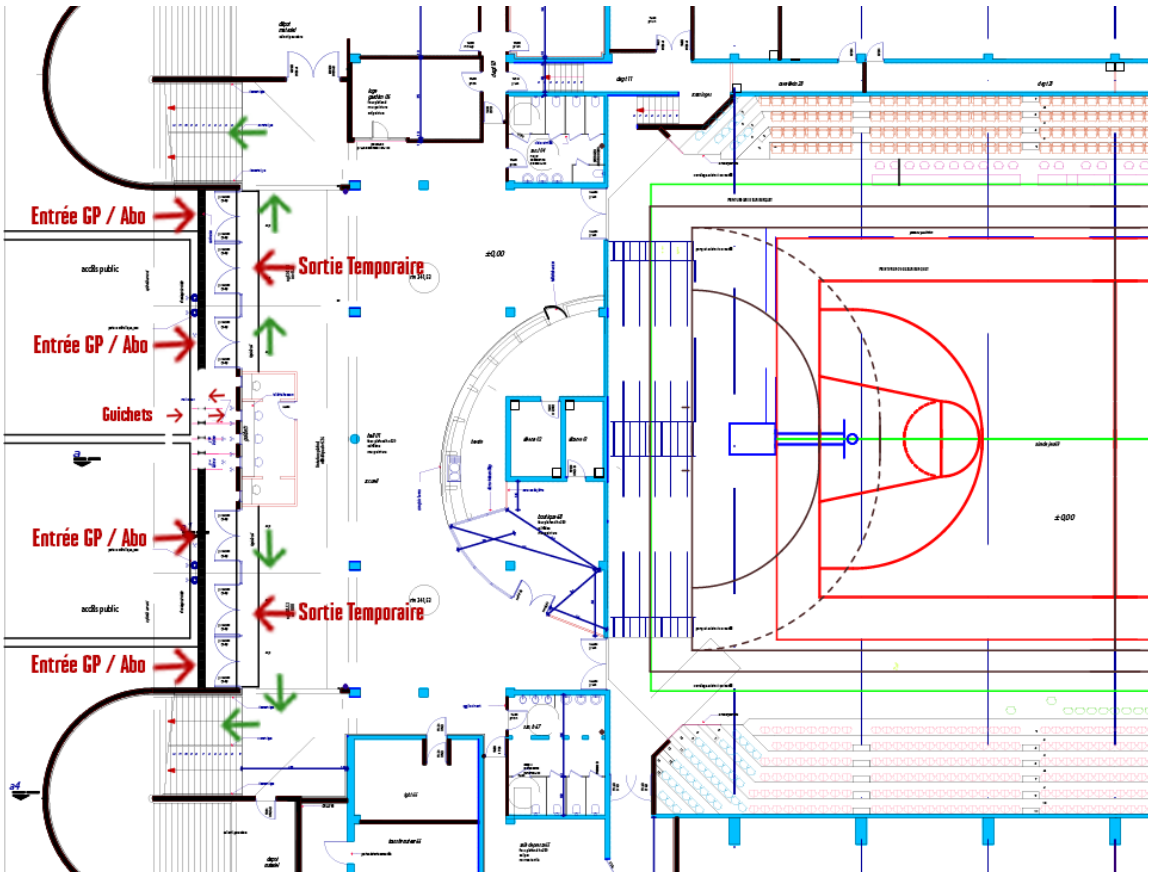
Entrée GP / Abo
Sortie Temporaire
Entrée GP / Abo
Guichets
Entrée GP / Abo
Sortie Temporaire
Entrée GP / Abo
accès public
accès public

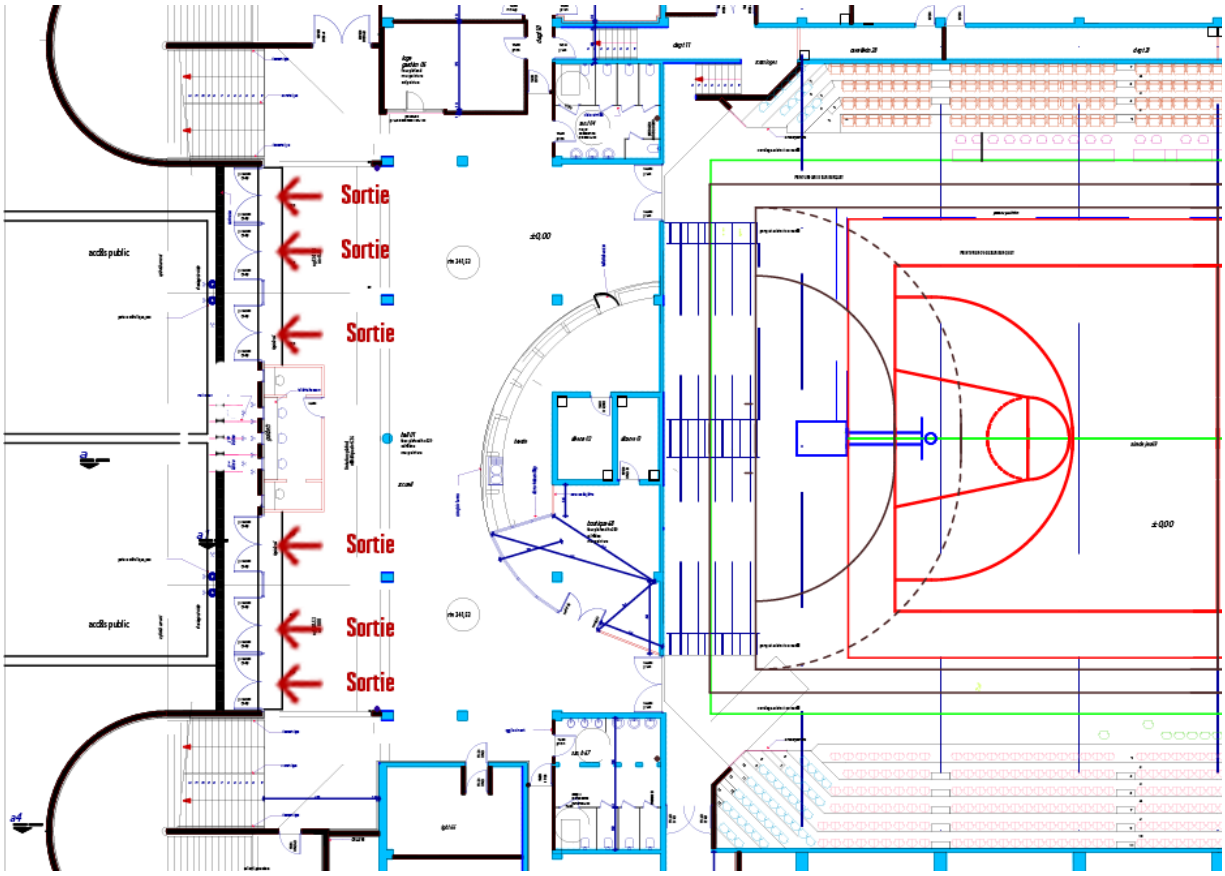
Sortie
Sortie
Sortie
Sortie
Sortie
Sortie
accès public
accès public

C) Accès à la salle spectateurs VIP

Les portes seront ouvertes aux spectateurs VIP 1 heure avant le coup d'envoi du match.

Les accès à la salle se font uniquement sur réservation préalable

L'entrée à la salle des spectateurs VIP se fera par l'entrée dédiée à cet effet au niveau de la salle annexe.
Les hôtes et hôtesses porteront un masque et éviterons tout contact avec les spectateurs VIP.

Chaque personne accédant à la salle possède un titre d'accès nominatif et le système de billetterie électronique permet d'avoir un suivi de l'horaire d'entrée dans la salle du porteur.
L'entrée dans le hall d'accueil se fera sous réserve de port du masque. Des masques ont été offerts à chaque société partenaires lors de la conclusion de leur partenariat.
Toute personne non porteuse d'un masque aura la faculté d'en acheter un et à défaut l'accès à la salle lui sera purement et simplement refusé par l'agent de sécurité qui contrôle le titre d'accès.

La sortie sera effectuée par la porte dédiée à cet effet.
L'accès aux places dans la salle se fera selon le cheminement détaillé par le plan ci dessous.

Les distances sociales seront respectées en tribunes avec la règle de deux sièges libres entre les personnes ou les groupes de personnes venant ensemble, dans la limite de 6 personnes par groupe et la non utilisation d'un rang sur deux dans les travées. Tous les spectateurs seront assis.

Un email sera adressé à chaque partenaire en amont du match afin de leur envoyer les informations utiles, les rappels des protocoles sanitaires et le programme de match. Ces mêmes éléments seront visibles sur le site internet du Club.
Un affichage des informations utiles et des protocoles sanitaires sera également mis en place en divers points de la salle.

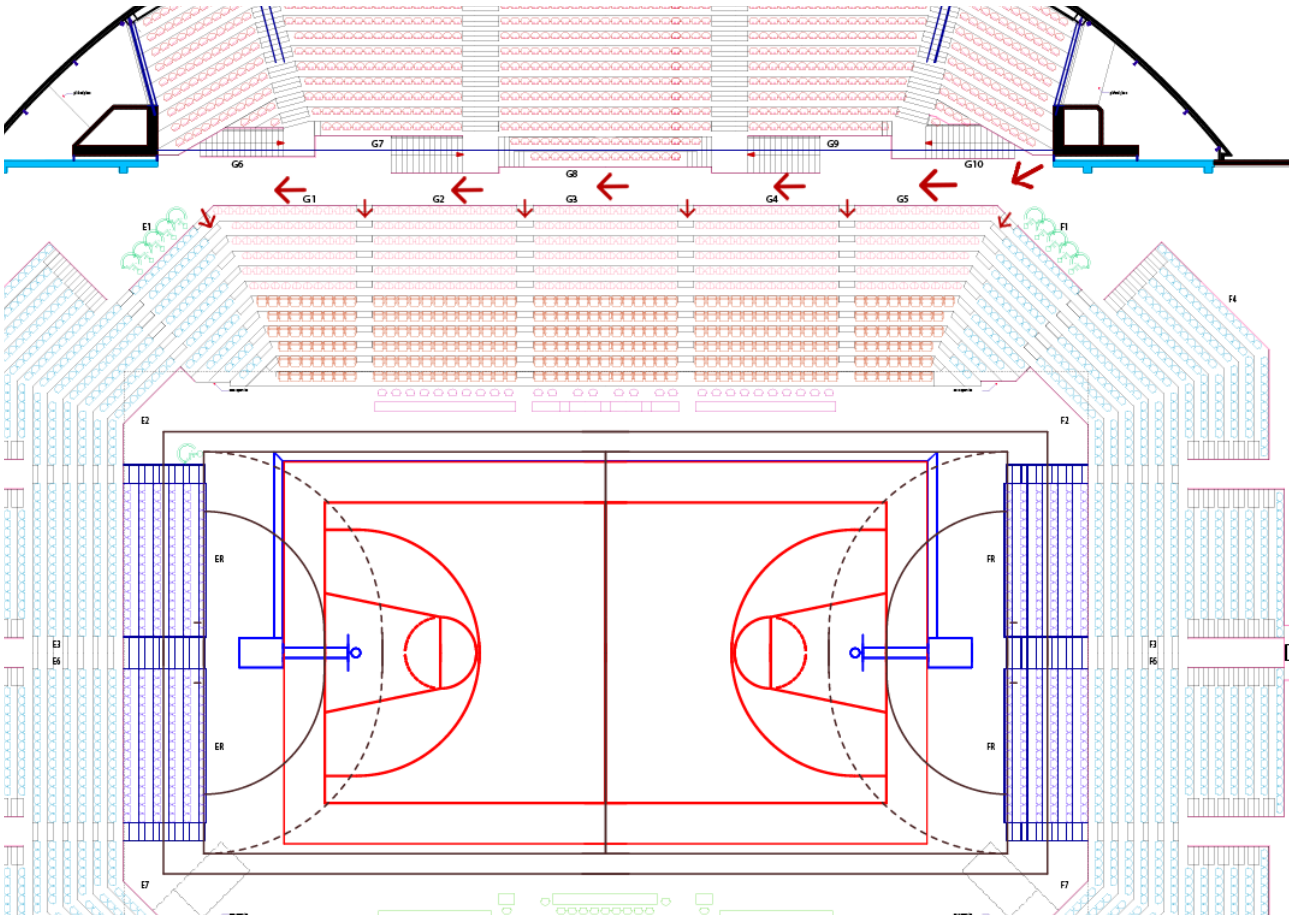
G1
G2
G3
G4
G5
G6
G7
G8
G9
G10
E1
F1
F4
E2
F2
ER
FR
E3
E6
F3
F6
E7
F7

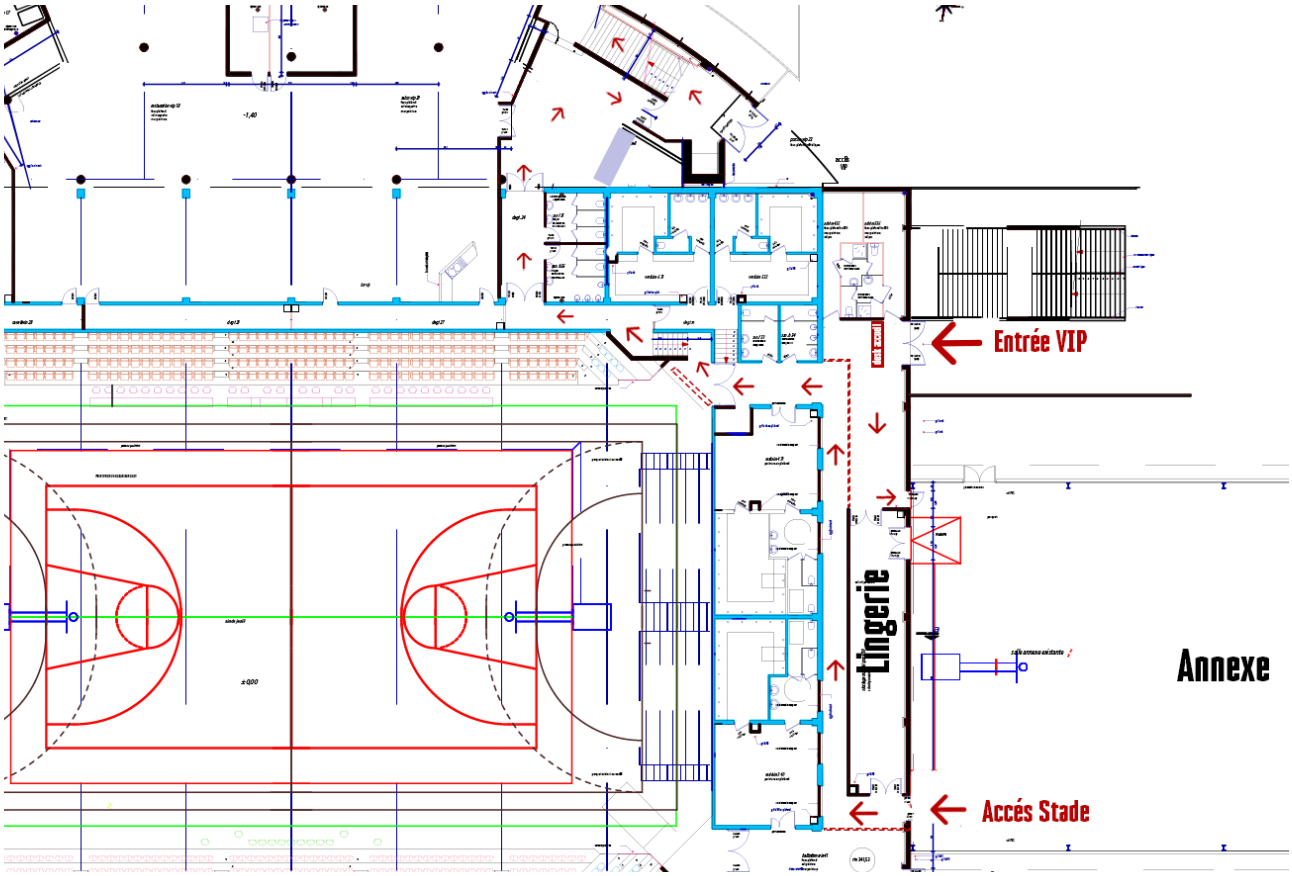
Entrée VIP
Lingerie
Annexe
Accés Stade

D) Buvettes / petite restauration

Aucun espace de buvette et restauration ne sera mis en place .

E) Boutique

Aucune boutique ne sera mise en place .

III) Gestion du secteur sportif

Les joueurs, entraîneurs et membres du staff sportif subissent obligatoirement des tests PCR en application et selon les dispositions des règlements de la LNB.

L'ensemble des aspects médicaux sont placés sous l'égide du Docteur Jean Marc GEOFFROY qui pilote la commission médicale du Club.

L'accès à la zone sportive (vestiaires des équipes, salle de soins, salle de musculation, vestiaire des arbitres, vestiaire des OTM) sera drastiquement limité.

Le staff médical travaille avec des gants jetables, des masques et du gel hydroalcoolique fournis par le Club.

Les bancs de touche ne sont occupés que par les membres du staff sportif, les joueurs et coachs qui ont subi un test PCR avant la rencontre dans le respect des règlements de la LNB.

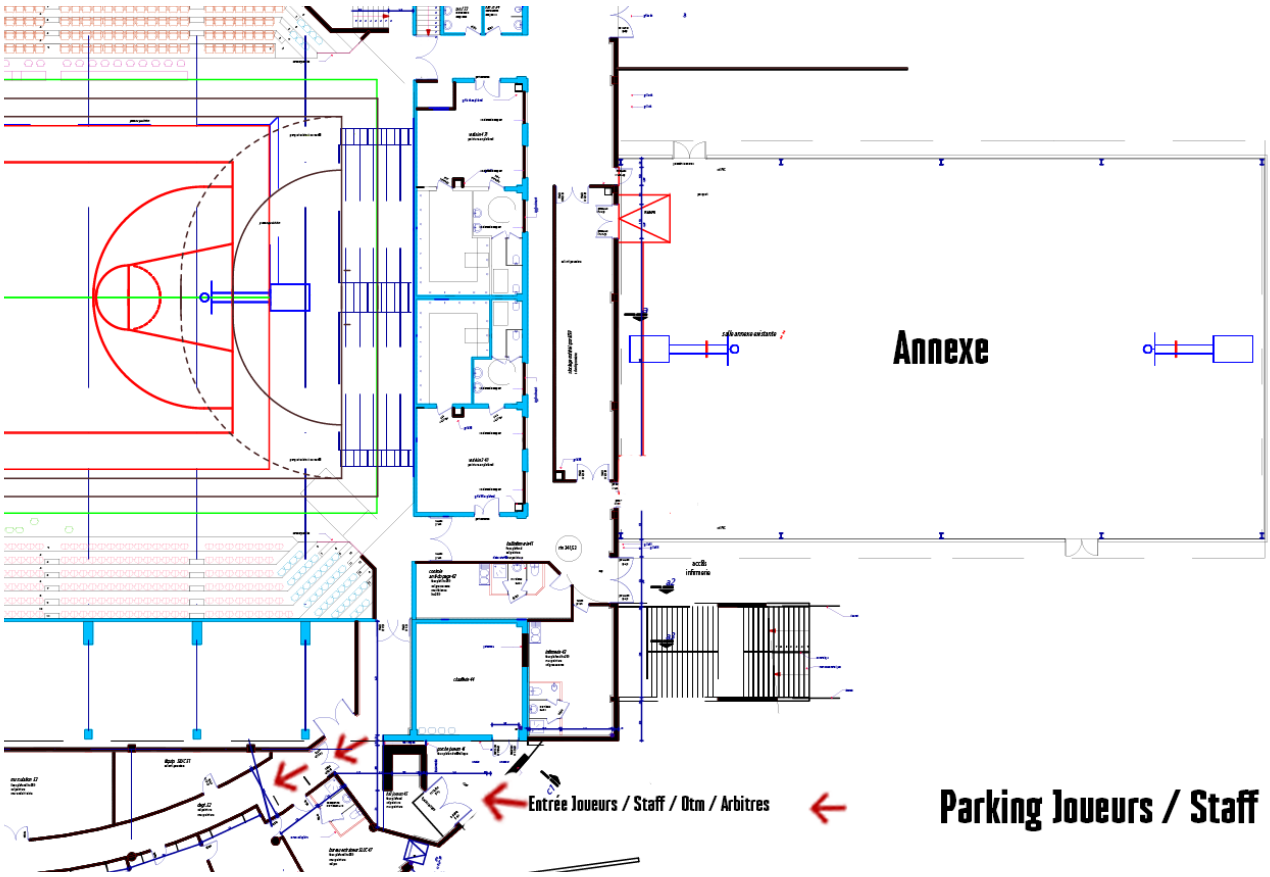

IV) Espace Vestiaire sportif

L'accès aux vestiaires est réglementé.
Afin d'assurer une traçabilité il est mis en place une liste nominative et horodatée des personnes accédant à cet espace.

Les règles de distanciation physique sont rappelées avec une distance entre les personnes d'au moins un mètre et un espace libre de 4 m2 autour.
Les places sont nominatives et espacées et les joueurs disposent de casier individuels.

Le port du masque est obligatoire au sein de cet espace à l'exception de l'espace douche.

Il est rappelé les mesures d'hygiène des mains et le nécessaire nettoyage des objets et espaces partagés.

L'accès aux douches collectives est autorisé dans le strict respect des distances physiques.

L'ensemble de l'espace vestiaire et douches sera régulièrement nettoyé et désinfecté.

Cet espace sera aéré après chaque utilisation et les déchets seront éliminés après chaque usage.

V) Abords de l'aire de jeu et aire de jeu

Port du masque obligatoire pour les acteurs présents (opérateur table de marque, statisticiens, balayeurs parquet, agents de sécurité, placiers) à proximité de l'aire de jeu à l'exception des joueurs, entraîneurs et arbitres.

Suspension des animations en interaction avec le public. A l'issue du match les joueurs ne réaliseront pas de tour d'honneur et salueront le public depuis le milieu du terrain avant de regagner directement les vestiaires.

Les interactions entre la mascotte et le public seront elles aussi suspendues.

VI) Journalistes

De façon générale il est demandé aux journalistes et photographes de porter un masque et de respecter les mesures de distanciation physique.
Les équipements médias devront être nettoyés et désinfectés avant et après utilisation et devront également être protégés.
L'ensemble des mesures seront prises de concert avec le syndic de presse

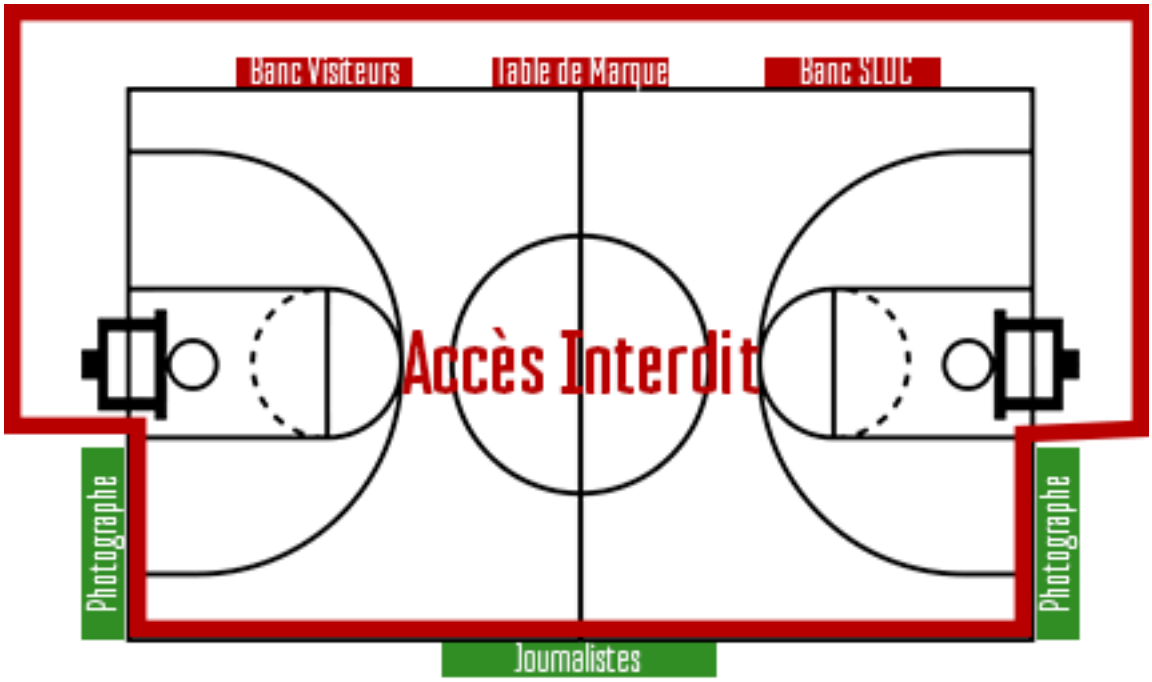

A) Tribune de presse

Les journalistes accrédités officieront au sein de la tribune de presse dédiée à cet effet avec une distanciation d'un siège sur deux. Le port du masque est obligatoire.

B) Photographes

Les photographes accrédités pourront officier à proximité de l'aire de jeu dans une zone dédiées (côté opposé aux bancs de touche des équipes et derrière les deux lignes de fond) sous réserve du port du masque et du respect des distances de sécurité
Pas d'accès à la zone des bancs de touche et de la table de marque

C) Salle de conférence de presse

A l'issue du match une conférence de presse sera réalisée.
Les journalistes accrédités accèderont à la salle de conférence de presse et s'y installeront en respectant les distanciations physiques
Les deux joueurs et deux coachs sollicités accéderont tour à tour à la salle de conférence de presse. La table et la chaise où est assis la personne interviewée sera désinfectée entre chaque passage.